



Communiqué de presse

15 octobre 2020

Développement du secteur Gare Sud Lancement du concours d'idées en urbanisme

Le secteur Gare Sud se trouve au centre du territoire de Confluence, lieu de concentration des activités et des projets qui sont porteurs pour le développement de la ville et de l'agglomération delémontaine. Le futur pôle de développement est très attractif, de par sa proximité avec la gare et la sortie autoroutière, ses réserves de terrains, pour la plupart en mains publiques ou qui le seront à l'avenir, et son potentiel d'accueil de nouvelles activités d'intérêt régional et cantonal. Au vu de l'importance du projet et de la superficie concernée, les autorités communales ont décidé de mettre sur pied une démarche novatrice. Un concours d'idées en urbanisme est organisé sous forme de Mandat d'études parallèle (MEP), en deux tours, et avec un dialogue prévu avec les équipes participantes durant la phase intermédiaire. Le concours est lancé ce jour, par la plateforme usuelle du Simap : www.simap.ch et le journal officiel.

Concrètement, l'objectif du concours est d'assurer la cohérence entre les différents projets qui pourraient s'implanter sur Gare Sud : halles de sport, hôtel avec salles pour séminaires, wellness, éventuel nouvel hôpital cantonal, écoquartier, etc. Un soutien dans le cadre de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) a été obtenu grâce à la collaboration avec le Canton du Jura. Le concours est également soutenu par Innosuisse, en collaboration avec la Fachhochschule Nordwestschweiz de Bâle.

Afin de garantir des propositions de projets durables, la démarche One Planet Living® de l'Association suisse pour des quartiers durables a été entreprise. Un examen des projets sera fait dans ce cadre par une experte du domaine. Le collège d'experts est soutenu par plusieurs spécialistes, notamment dans les domaines environnement, économie et innovation, ou encore mobilité.

En mars et août 2020, des soirées publiques ont été organisées, incluant une visite de terrain pour la première. A ces occasions, un groupe d'accompagnement a été constitué avec la population et des représentants des différents milieux concernés. Il était important d'initier la démarche participative en amont du projet pour préciser les attentes dans le cahier des charges du concours. Cela se poursuivra durant le concours pour l'évaluation des projets et la proposition de recommandations aux équipes participantes.

Le concours, désormais lancé, paraîtra sur la plateforme du Simap. Les dossiers seront ensuite sélectionnés fin novembre par le Collège d'experts. Jusqu'à huit équipes pourront être retenues pour le premier tour. Les meilleurs projets seront ensuite retenus pour le second tour, dès le printemps 2021.

Les résultats du concours seront disponibles en été 2021 et seront annoncés publiquement. Une petite exposition sera mise sur pied à cette occasion. L'étape suivante, au deuxième semestre 2021, sera l'établissement du plan spécial (ou plan de quartier) dans lequel les prescriptions en terme d'urbanisme et de durabilité principalement seront édictées, sur la base du projet lauréat.

Service de l'urbanisme, de l'environnement
et des travaux publics

Contact : Département et Service UETP, M. Ernest Borruat, Conseiller communal et M. Hubert Jaquier, Chef du Service UETP

u:\uetp\02_administration\06_communications_medias\communiqu_e_presse\gare_sud_lancement_concours.docx

UETP - Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics route de Bâle 1 2800 Delémont
tél. 032 421 92 92 fax 032 421 92 99 uetp@delemont.ch